

AG du lundi 6 mars 2023 / 20h00 stand des Effoliez Echandens**1. Introduction, liste de présence**

Le président Jacques Martin salue les membres présents et ouvre cette 45^{ème} assemblée générale ordinaire de notre Société. Il en rappelle l'ordre du jour, figurant sur la convocation :

- 1 liste Introduction, de présence
- 2 PV de l'AG 2022
- 3 Mutations - admissions, démissions, exclusions, décès
- 4 Rapports- Président / Caissier / Vérificateurs
- 5 Mise à jour / modification des statuts
- 6 Elections- Président / Comité / Vérificateurs
- 7 Fixation des cotisations (statu quo)
- 8 Budget 2023
- 9 Activités 2023
- 10 Lotos / participation USLB
- 11 Honorariat
- 12 Propositions individuelles et divers

Sans remarque au sujet de l'ordre reçu, il est proposé la modification suivante :

Le point 6) concernant les élections est déplacé et sera traité entre le point 10) et le point 11).

De plus, en prévision du traitement du point 5) touchant aux statuts.

Deux scrutateurs : Alain Bourboen et Damien Lepori

La liste de présence est en circulation est signée par les 31 membres présents.

Excusés : 18 membres ont pris la peine de s'excuser. Ce sont :

Cyril Martin, Jean-Luc Martin, André Grognoz, Dominique Grognoz, Emilie Häusler, Marx Nissen, Catherine Lavanchy, Yves-Alain Rey, Béatrice Seydoux, Claude Pichon, Estelle Garcia, Thanh-Kiem Vo, Carlos Da Costa Marques, Yves Munafo, Henri Schopfer, Hans Frei, Thierry Darioly et Loïc Maillefer.

2. Procès-verbal de l'AG 2022

La parole est à Maurice, son rédacteur.

Pas de questions ni commentaires au sujet de ce PV ?

Le Président reconnaît une erreur personnelle dans la désignation des vérificateurs. Nicolas Maurer était au terme de son mandat de trois ans et n'aurait pas dû être cité comme rapporteur pour 2023. Cette erreur sera corrigée et rattrapée lors des élections de cette année. (A part cette rectification),

L'assemblée acceptent ce PV à main levée.

3. Mutations

Admissions : Nous avons reçu deux demandes d'admission. A l'appel de leur nom, je prie les candidats de se lever, de façon qu'on puisse faire leur connaissance. Il s'agit de

Piras Ruth et
Piras David, tous deux domiciliés à Echandens.

Le président leur souhaite la bienvenue au sein de notre Société et beaucoup de plaisir à fréquenter notre stand.

Démissions : Ayanoglou Julien, Fièvre Fabien, Mouny Bernard, Tzaut Jacques René, Rérat Georges et Arlette.

Exclusions : Aucune exclusion à annoncer cette année.

Décès : Depuis notre dernière assemblée, et à notre connaissance, un de nos membres, Michel Perreaud d'Echandens a pris le grand départ pour un monde que l'on dit meilleur. Je vous prie de vous lever pour honorer sa mémoire.

4. Rapports

Président

Voici un petit compte rendu de la saison passée :

Après deux années passablement chahutées, la reprise d'activités normales a été la bienvenue, même si les horaires de télétravail ont quelque peu bridé l'accès au stand pour certains membres du comité et m'ont, du coup, un peu plus vissé à la chaise du bureau. Comme il y a toujours un bon côté aux choses, cela m'a permis de faire pas mal d'économies de munition !

La vente des carnets s'est stabilisée à un niveau presque pareil à celui d'avant-covid mais c'est toujours dommage que certains le rendent tout neuf en fin de saison. Pas étonnant donc que leurs noms ne figurent pas au palmarès.

En juin, et pour la première fois depuis fort longtemps, c'est le Pistolet Morges, avec la collaboration de quelques membres du Pistolet Bière et de notre société, qui a organisé le Tir en campagne. 16 de nos tireurs ont obtenu la distinction et 19 la mention. Merci à ceux qui ont collaboré à cette manifestation.

Pour le programme fédéral, ce sont 22 mentions qui ont été délivrées.

Notre ami Tony Maillard s'est vu décerner la 3e maîtrise en campagne pour 24 mentions de tir militaire et 24 de tir en campagne. Toutes nos félicitations.

Samedi 25 juin, grand départ pour la cité des « cochons rouges » puisque c'était Payerne qui organisait le 56e tir cantonal vaudois. Une magnifique journée, avec de bons résultats pour tous nos tireurs et, excellent choix de la part des organisateurs, un prix de société très sympa avec des produits du terroir au lieu des « nids à poussière » qui viennent habituellement meubler nos étagères.

Début octobre, ce sont 32 personnes qui ont troué le plan du métro imaginé par Jean-Luc. Comme d'habitude, il n'est rien resté de la fondue charolaise et des douceurs servies avec le café. Un grand merci encore à toutes celles et ceux qui ont assuré le succès de cette journée.

Lors du dernier tir officiel, journée « Poudre noire », 18 tireurs se sont affrontés dans des nuages de fumée blanche. Parmi eux, un invité de marque puisqu'il est le nouveau patron de la poudrerie d'Aubonne, un contact bien utile en cette période compliquée pour trouver de la poudre et des amorces. Là aussi, grand merci à celles et ceux qui se sont dévoués pour cette belle réussite.

Enfin, le 11 novembre, c'est le café de l'Hôtel de Ville qui nous a été réservé pour notre soirée palmarès, la petite salle habituelle étant déjà prise. Il y a eu ceux qui se sont annoncés puis désistés. Il y en a un qui a annulé son inscription et qui est venu quand même, un autre qui s'est présenté sans être inscrit, ce qui a demandé un réaménagement de la salle, pour rien puisqu'une dernière personne n'est finalement pas venue. Que cela a été compliqué. Et puis, pour la première fois depuis la fondation de la société, il n'y a pas eu de distinctions pour récompenser les résultats, aucun motif de médaille valable n'étant à disposition sur le marché. De toute façon, la maison Faude-Huguenin ayant entre temps fait faillite, une éventuelle commande n'aurait quand même jamais été honorée.

Heureusement que le copieux repas a permis à toute l'assemblée de passer une bonne soirée. Relevons enfin que la généreuse participation de la caisse a, une fois de plus, permis à l'écot de chacun de rester dans des limites raisonnables.

Voilà, tout est dit ou presque, puisqu'il me reste à exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance :

- aux membres du Comité, pour tout le temps et la peine qu'ils consacrent aux Pistoliers.
- A Marie-Thérèse et son aide occasionnelle Monique, pour leur efficacité et leur amabilité dans la tenue de la buvette.
- A toutes celles et ceux qui se dévouent et donnent de leur temps pour les lotos et les manifestations de l'USLB.
- Aux moniteurs pour leur engagement, ainsi qu'à vous toutes et tous pour votre respect de la discipline qui nous a permis d'exercer notre sport sans incident ni accident. A ce propos, et je n'hésite pas à me répéter, il est évident que le respect strict des règles de sécurité reste un objectif absolument prioritaire.

J'en ai terminé.

Caissier

La parole est à notre trésorier, Thierry Schneider.

Commission de vérification des comptes

La vérification des comptes a été faite le 8 février au stand. Suite à diverses modifications dûes notamment au covid et à une démission, Jacques Scherler, qui a fonctionné pour la deuxième fois, fait fonction de rapporteur. Je lui passe la parole.

Je mets ces trois rapports en discussion. Y-a-t-il des questions ou des demandes de précisions ?

Les membres qui acceptent ces trois rapports sont priés de lever la main.

5. Mise à jour / modification des statuts

Vous avez reçu le projet de dépoussiérage des statuts, avec, en rouge, les propositions de modifications. Vous en avez bien sûr tous pris connaissance et on va procéder comme ceci : je vais vous donner lecture des articles comportant un changement et les mettrai en discussion. Après amendements ou corrections éventuelles, les nouveaux statuts seront mis en votation dans leur ensemble.

7. Fixation des cotisations

Vous avez eu connaissance de l'état de nos finances. Nous vous proposons donc de reconduire les montant actuels qui sont :

Cotisation	40.-
Finance d'entrée	20.-
Jeton de corvée	30.-

8. Budget 2023

Notre trésorier, Monsieur Thierry Schneider présente le budget.

9. Programme 2023

Le programme des journées de tir vous a été remis avec la convocation. Il est également affiché au stand et comporte une nouveauté : la colonne de droite vous renseigne sur les jours d'ouverture du bureau, seuls jours où vous pourrez acheter carnets et munition. A vous de vous organiser pour ne pas être à court.

Le tir du Canada a été abandonné car, toujours suite à la faillite d'Huguenin, nous avons reçu, à la place des médailles de la fameuse série des chefs indiens, des cartes-couronnes à 10.-. Pour récompenser les résultats d'une passe payée 19.-, c'est pas top !

Par contre, à l'occasion du bicentenaire en 2024 de la FST, qui s'appelait avant Société Suisse des Carabiniers, une passe spéciale au prix de 17.- pourra être tirée tout au long de la saison, avec une finale prévue l'an prochain et une belle médaille commémorative qui sera remise à tous les tireurs.

L'achat du livret de tir dont le prix reste à Fr. 60.- est une obligation statutaire. Il comprend l'ensemble des passes permettant d'être classé au palmarès de la société. Le carnet sera posé sur la stalle, en attente du moment choisi par le tireur pour le tir de passes contrôlées, permettant ainsi au moniteur de vérifier que chacun est bien en possession de ce document.

Petite communication :

*Les tarifs pratiqués à la buvette n'ont pas changé depuis 1991!
Vu l'inflation, le moment est venu de passer à une petite adaptation.
Ce sera Fr. 2.- pour les bières/minérales, 10.- pour les désirées et 15.- pour les bouteilles. Cet arrondi des prix devrait aussi éviter de retrouver la crousille du frigo pleine de toute la grenaille refusée à l'église le dimanche d'avant ! Et ces prix restant tout à fait raisonnables, merci de jouer le jeu et de consommer les boissons proposées par la société.*

Samedi 18 février, pour une fois sans la bise et avec une température raisonnable, nous étions huit à offrir notre journée pour réparer et reconstituer le stock de cadres 25 m. dont une grande partie n'a pas survécu à la dernière saison. Pour un certain nombre de tireurs, toutes sociétés confondues, pas beaucoup d'amélioration dans la recherche de la précision semblerait-il...

Dominique et Patrick ont assisté à l'assemblée des délégués de la SVC le dimanche 26 février à Granges-Marnand.

L'AG de l'ASE a eu lieu jeudi 02 et notre journée cibles, avant hier. Demain soir, ici même, nous accueillerons la séance annuelle de la commission de tir. Nous y recevrons les directives et instructions de l'officier fédéral de tir pour tout ce qui concerne les relations avec l'armée et le tir hors du service.

Le Tir fédéral en campagne est fixé au début juin, organisé par le Pistolet Bière. Le Tir avancé aura lieu le mercredi 31 mai, même jour que le 300m. Ceci va permettre une organisation au niveau de toute la place de tir des Effoliez, avec une seule buvette.

Pour les tireurs qui se sont inscrits, la participation au Tir Cantonal d'Obwald est agendée au samedi 17 et dimanche 18 juin, les modalités de déplacement et les détails seront communiqués le moment venu.

La finale vaudoise du championnat de groupes est prévue le samedi 1er juillet. Pour une fois que ça ne tombe pas en même temps que notre sortie à un tir cantonal, j'espère que notre groupe sera qualifié pour y participer.

La saison se terminera bien sûr par le traditionnel tir de clôture pour lequel vous recevrez les informations nécessaires en temps utile.

Je vous rappelle que, conformément aux prescriptions du tir hors du service, les moniteurs sont responsables de l'ordre, de la discipline et du respect des règles de tir. Ce sont eux les "patrons" dans le stand. Merci d'avance de suivre leurs instructions.

Voilà, on arrive prêts pour le début de la saison, après quelques problèmes, cambriolage du stand et retards dans les divers travaux. La repose des câbles du 50 m. est programmée pour le mardi 14 mars. Vous pourrez donc à nouveau fréquenter le stand sans modération dès le jeudi 16 mars, premier jour de tir.

Merci à toutes et à tous de votre appui, de votre participation, de votre discipline et bonne saison de tir.

10. Lotos / Participations USLB

La saison arrive à son terme, il n'en reste plus qu'un, celui de vendredi qui vient. Cela serait sympa si quelques Pistoliers pouvaient aller y jouer. Les résultats obtenus jusqu'ici sont très prometteurs et laissent espérer une répartition sans laquelle nos finances auraient bien du mal à tourner. Grand merci déjà à toutes celles et ceux qui s'y sont engagés pour notre société.

Pour la suite, vous serez avisés en temps utile pour les fêtes du coq du 31 juillet, brunch du 1^{er} août, buvette de la fête nationale et autres.

6. Elections

Président

Pour ce point, Monsieur Thierry Schneider prend la parole et présente le candidat au poste de président.

Il s'agit de Monsieur Dominique Mercurio, Elu par acclamations de l'assemblée.

Le nouveau président remercie les membres présents.

Comité

Les membres du Comité suivants sont partants pour un nouveau mandat :

- Maurice Zündel	Secrétaire
- Thierry Schneider	Caissier
- Sébastien Fragnière	Chef-Moniteur
- Patrick Samonini	Moniteur
- Marie-Thérèse Mercurio	Cantinière

Merci de la confiance que vous saurez accorder à ce nouveau comité.

Commission de vérification des comptes

- Rapporteur	Jacques Scherler	est sortant
- Membre	Bernard Mouny	démissionnaire et remplacé par
- Suppléant	Pascal Mini	qui a fonctionné comme membre. Pascal passe rapporteur

J'attends vos propositions pour un membre et un suppléant.

Jean-Jacques Zumbrunnen et William Isoz

11. Honorariat

Le seul membre admis en 1998 étant démissionnaire, du coup pas d'honorariat cette année.

Thierry propose à l'assemblée de nommer Jacques Martin président d'honneur.

12. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'est parvenue. Nicolas Maurer demande que le règlement soit disponible sur le site internet. Une mise au point est faite pour le paiement du carnet en cash lors des journées d'ouverture de la caisse. Les cotisations sont payées en utilisant le IBAN de la société sans aucune difficulté.

Le président sortant, Monsieur Jacques Martin remercie tous les membres pour leur amitié, la confiance et l'aide tout au long de ses 32 années de comité dont 16 comme caissier sous la houlette de 2 présidents. Un tout grand merci surtout à Monique qui m'a épaulé tout au long de ces nombreuses années, sans elle, je ne sais pas si j'aurais fait si longtemps. Ce soir, c'est une page qui se tourne dans le livre d'histoire des Pistoliers, un livre plein de tous les bons moments passés au stand et des anecdotes qui vont avec, un livre imaginaire commencé il y a de ça 45 ans déjà. De ces 45 ans, après André Grognez et Edmond Dutoit, il y en a largement plus de la moitié qui a vu les Martin à la tête de la société, le fils Jean-Luc pendant 10 ans et puis le père pour les 16 ans qui ont suivi. C'est pourquoi le temps me semblait venu de passer la main. Voilà qui est fait.

A l'avenir, j'espère avoir le plaisir de fréquenter les Effoliez encore longtemps, tout en restant, pour le moment, responsable du stand 50/25 m. au comité de l'ASE.

Enfin je vous signale que j'ai suivi mon dernier cours de répétition à Bière en novembre dernier et que vous allez devoir me subir comme moniteur jusqu'à la fin de ma certification de six ans.

Je me réjouis donc de collaborer avec l'équipe qui continue et là, aucun souci, comme je les connais, tout va super bien se passer. Il ne me reste ainsi plus qu'à souhaiter tout le meilleur au nouveau président et à son comité, bons tirs à tous les Pistoliers et que vive la Société des Pistoliers de la Venoge.

Le président sortant clôt la séance à 21h16.

Le secrétaire : Maurice Zündel